

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 1<sup>er</sup> Avril 1890

**PARTIE OFFICIELLE**

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. la Reine Régente d'Espagne notifie à Son Altesse Sérénissime le décès de S. A. R. l'Infant d'Espagne Monseigneur Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, Duc de Montpensier, son oncle.

A l'occasion de ce décès, Son Altesse Sérénissime a pris le deuil pour sept jours qui ont commencé le 30 mars.

**NOUVELLES LOCALES**

Leurs Altesses Sérénissimes le Prince et la Princesse sont allés à Menton hier lundi rendre visite au Roi et à la Reine de Saxe et déjeuner avec Leurs Majestés.

Le Prince et la Princesse étaient accompagnés de M. le L-Colonel Comte d'Orémieulx, Aide de Camp, et de Miss Oliver, Dame d'honneur.

S. A. S. le Prince Héritaire est attendu au Palais de Monaco après demain jeudi. Son Altesse Sérénissime sera accompagnée de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan.

Leurs Altesses Sérénissimes le Prince et la Princesse ont bien voulu confier à Son Exc. le Gouverneur Général l'honneur d'aller saluer, en leur nom, le Roi et la Reine de Saxe qui se trouvent, en ce moment, à Menton.

Le Baron de Farincourt, dont la famille a été comblée de bonté par les Princes de la Maison Royale de Saxe, s'est acquitté vendredi dernier de cette mission, et Leurs Majestés ont daigné l'inviter à déjeuner.

Le Roi et la Reine se sont enquis, avec une amabilité particulière, de tout ce qui peut intéresser la Famille Princière, ainsi que la Principauté, et lorsque le Gouverneur a pris congé de Leurs Majestés, Elles l'ont chargé, pour le Prince et pour la Princesse, des assurances de leur sincère amitié.

S. A. S. la Princesse a fait, samedi dernier, une nouvelle visite au Laboratoire de la Société industrielle, où M. Lambert a eu l'honneur d'opérer devant Elle la distillation de plantes odorantes, telles que géranium à la rose, eucalyptus, feuilles de citronnier, l'extraction et la fixation du parfum des fleurs de violettes. Des savons à la rose et à la violette ont été également fabriqués et moulés en Sa présence. Son Altesse était accompagnée de M<sup>me</sup> la Duchesse de Rivoli, M<sup>lle</sup> d'Elchingen, Miss Oliver, Dame d'honneur, de M. le Duc de Rivoli et de M. le L-Colonel Comte d'Orémieulx, Aide de Camp du Prince. Elle a daigné, en se retirant, remercier M. Lambert et le féliciter des produits qu'il obtient.

Un grand dîner a eu lieu au Palais, mercredi dernier, en l'honneur de M. Tirard, ancien président du Conseil des Ministres. Étaient présents, outre Leurs Altesses Sérénissimes, lady Helmsley, Miss Ethel Oliver, Son Exc. le Baron de Farincourt, M. Dugué de Mac Carthy, le docteur et M<sup>me</sup> Regnard, le docteur Onimus.

A partir d'aujourd'hui 1<sup>er</sup> avril, le service du balayage public devra être terminé à 9 heures du matin, conformément à l'article 2 de l'Arrêté du 20 avril 1885. Les balayures devront être déposées avant 6 heures du matin, sur les voies publiques.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Pascal Gindre, garde d'artillerie, décédé à Monaco samedi dernier dans sa 79<sup>e</sup> année.

M. Pascal Gindre était depuis près de 50 ans au service de nos Princes.

Ses obsèques ont eu lieu hier matin au milieu d'une foule de parents et d'amis. Presque tous les fonctionnaires y assistaient.

On se rappelle le meurtre qui, le 25 mars de l'année dernière, avait profondément ému la population monégasque. Dans une auberge, au quartier des Salines, au cours d'une discussion entre le nommé Lamboglia et un jeune peintre, le sieur Pierre Ovidio, voulant les séparer, reçut de Lamboglia un coup de couteau à la région du cœur et ne tarda pas à expirer. Ovidio était un honnête ouvrier et fut vivement regretté.

Le 25 mars 1890, juste un an après le meurtre, Lamboglia, qui s'était réfugié en Italie où il a été arrêté, a été condamné par la cour d'assises d'Oneglia à 5 ans d'emprisonnement.

A signaler l'entrée à Monaco de trois yachts de plaisance à vapeur anglais, le *Sunrise* et le *Medina*; le premier, à M. Coope qui le commande, 27 hommes d'équipage, 9 passagers, jauge 142 tonneaux; le second, à M. Moss, capitaine Mulholland, 3 hommes d'équipage, 3 passagers, jauge 16 tonneaux, venant de Cannes; *Yaria*, à M. Wiggins, capitaine Denyer, 13 hommes d'équipage, 4 passagers, venant de Nice.

Le *Pilote*, opéra en trois actes, paroles d'Armand Silvestre, musique de M. John Urich, représenté pour la première fois samedi sur la scène de Monte Carlo, est extrait d'une légende sicilienne intitulée le *Fiancé de la Mer*.

En voici l'analyse :

..... C'est ainsi qu'après avoir risqué pendant de longues années sa vie pour sauver ses semblables, Mathurin, le pilote le plus renommé des côtes de Stèle, vint prendre sa retraite dans le village où il était né.

Il y devint amoureux de la gentille Marthe. Mais la rieuse enfant se moquait des gros soupirs du vieux marin, et ne songeait qu'à Gabriel, le plus hardi pêcheur de la contrée.

Elle lui avait même promis sa main en secret.

Or, un jour qu'il était allé à la pêche, une horrible tempête s'abattit sur la côte. La barque de Gabriel est au large. Il fait des signes de détresse. Personne n'ose aller à son secours. Il est perdu.

Marthe alors, reconnaissant la barque de son ami, s'adresse à Mathurin et lui fait le serment de l'épouser s'il sauve Gabriel.

Mathurin se dévoue et ramène, sans le savoir, son rival au port. Le jour de la *Festa* approche. La coutume veut qu'on y fasse bénir les unions qui doivent se faire dans l'année.

Mathurin suit cet usage et vient chercher Marthe. Celle-ci, malgré toute la peine qu'elle éprouve d'être séparée de Gabriel, veut tenir son serment. Mais voici que devant l'autel de la Madone, Gabriel est venu pour dire un dernier adieu à Marthe. Mathurin, dans un mouvement de colère, va pour tuer Gabriel. Son bras est arrêté par la voix de la jeune fille qui chante au milieu de ses compagnes. Il comprend que son amour est maudit, puisqu'il est cause qu'il a manqué de souiller ses cheveux blancs d'un crime. Il voit que lui, qui a passé sa vie à se sacrifier pour les autres, fait en ce moment le malheur de deux êtres.

Aussi, n'écoulant que la voix de son grand cœur, il rend Marthe à Gabriel et part pour ne jamais revenir.

« La mer sera ma fiancée, dit-il ; Adieu ! Priez pour moi !

Ce n'est pas la première fois que M. J. Urich fixe l'attention du monde artistique. L'auteur du *Pilote* est un jeune auquel ne manquent ni le talent ni l'inspiration. Les différentes œuvres de lui, qui ont déjà été représentées : *Nourmahal*, la *Dot de Suzette*, l'*Orage* (à la Monnaie) et surtout *Flora Mac Donald*, populaire en Italie, présentent toutes de l'intérêt. M. Urich est un élève de Lenepveu et le neveu du grand savant Karl Vogt.

Le *Pilote* a obtenu samedi un très grand succès.

Le Prince et la Princesse assistaient à cette solennité musicale. L'orchestre a salué nos Souverains, au commencement du second acte, par la *Marche Nationale*, qui a été écoutée par les assistants debout, et applaudie chaleureusement. Cette ovation respectueuse et spontanée, faite à Leurs Altesses Sérénissimes, a produit un grand effet sur les personnes qui en ont été témoins.

MM. Soulacroix et Isnardon sont excellents, tous deux, dans le rôle de Gabriel et de Mathurin.

M<sup>mes</sup> Levasseur et Paulin ont parfaitement interprété les rôles de Marthe et de Marcelline.

Notons, au passage, le chœur du 1<sup>er</sup> acte : *Vive Mathurin!* la tarentelle; au 2<sup>e</sup> acte, le chœur des femmes, l'air *Adieu*, de M<sup>lle</sup> Levasseur, un très remarquable trio; au 3<sup>e</sup> acte, les chœurs, d'un grand caractère religieux.

L'orchestration mérite une mention particulière, elle est très travaillée, les chœurs sont superbes. Les ballets étaient réglés avec goût; quant aux décors, nous avons épuisé, avec M. Poinot, le vocabulaire des félicitations. Ils étaient tout simplement ravissants.

Après le troisième acte, M. Soulacroix ayant, sur la demande du public, nommé les auteurs, M. Urich, qui se trouvait à ce moment dans la loge princière, recevant les compliments de Leurs Altesses Sérénissimes, s'est avancé sur le devant de la loge et a été très applaudi.

Cette œuvre inédite clôt dignement la saison théâtrale de 1889-90. Et maintenant disons à tous les artistes, à M. Jehin en tête, un amical *au revoir*.

Le consul de la République Argentine nous envoie, avec prière d'insérer, les renseignements divers :

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, la République Argentine participe à l'échange international des lettres avec valeur déclarée. L'échange de ces lettres a lieu exclusivement par l'in-

termédiaire des paquebots français partant de Bordeaux le 5 et le 20 de chaque mois.

Le maximum de déclaration est fixé à 10,000 francs par lettre.

La taxe à percevoir au départ sur les envois assurés pour la République Argentine se compose du port d'une lettre ordinaire de même poids, augmenté d'un droit fixe de 25 centimes et d'un droit d'assurance de 25 centimes par 200 francs ou fraction de 200 francs.

Le tableau ci-après indique les localités argentines qui, provisoirement, seront seules admises à l'échange des lettres dont il s'agit :

Buenos Aires (capitale); Bahia-Blanca (Buenos Aires); Canada de Gomez (Santa Fé); Catamarca (Catamarca); Concordia (Entre Rios); Cordoba (Cordoba); Corrientes (Corrientes); Dolores (Buenos Aires); Esperanza (Santa Fé); Formosa (Chaco); Gualeguay (Entre Rios); Gualeguaychu (Entre Rios); Juji (Juji); La Paz (Entre Rios); La Rioja (La Rioja); La Plata (Buenos Aires); Mendoza (Mendoza); Mercedes (Buenos Aires); Parana (Entre Rios); Rafaela (Santa Fé); Resistencia (Chaco); Rio (Cordoba); Rosario (Santa Fé); Salta (Salta); San Carlos (Santa Fé); San Juan (San Juan); San Luis (San Luis); San Nicolas (Buenos Aires) Santa Fé (Santa Fé); Santiago del Estero (Santiago del Estero); Tucuman (Tucuman); Uruguay (Entre Rios); Victoria (Entre Rios); Villa Maria (Cordoba); Villa Mercedes (San Luis); Villa Nueva (Cordoba).

Jeudi 3 avril 1890, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

18<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK avec le concours de

M. TH. LALLIET, premier hautbois solo de l'Opéra

<i>Symphonie en ut mineur</i> .....	Beethoven.
A. Allegro con brio — E. Andante con moto — c. Allegro e presto.	
Ouverture de <i>Beatrice</i> .....	Em. Bernard.
<i>Echo des bois</i> , fantaisie composée et exécutée par .....	Th. Lalliet.
<i>Sérénade</i> , pour violon et violoncelle ... (1 <sup>re</sup> audition)	Ch. Widor.
Les solos par MM. Corsanego et Abbiate.	
<i>Don Pasquale</i> , fantaisie composée et exécutée par .....	Th. Lalliet.
<i>Danse Persane</i> .....	Ern. Guiraud.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

TROISIÈME SÉRIE

Jeudi 27 mars

Le *Prix des Gardénias* a été gagné par M. Grace, battant M. Welbore Ellis, second.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Halford, comte Cioleck, de Clouet, Cuvelier, Barry, Murray et Gourlay.

Samedi 29 mars

Le *Prix des Acacias* a été gagné par M. Grace, battant M. le baron de Saint-Clair, second.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le comte Cioleck, Halford, Murray, Gourlay, de Clouet, Welbore Ellis.

Aujourd'hui mardi 1<sup>er</sup> avril

OUVERTURE DES CONCOURS DE QUATRIÈME SÉRIE

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — Un sauvetage qui mérite d'être signalé a été accompli par le steamer *Gyptis*, capitaine Dauch, de la Compagnie Fraissinet, qui faisait route de Marseille à Gênes.

A trois heures du soir, par une forte bourrasque du Nord-Ouest, le vapeur faisait route entre les îles de Maire et de Riou, lorsqu'on aperçut sur la crête des vagues un bateau de pêche chaviré, à la quille duquel se cramponnaient trois hommes faisant des signaux de détresse. Le *Gyptis* stoppa aussitôt et un canot fut mis à la mer pour porter secours aux malheureux pêcheurs. Le steamer remorqua le bateau désarmé dans un abri de la côte, où une autre barque recueillit les naufragés et remit à flot cette embarcation, nommée la *Nini*.

**Hyères.** — L'exposition agricole et horticole, favorisée par un temps exceptionnel, a ouvert ses portes le mercredi 26 mars, à une foule inusitée de visiteurs, qui n'ont pas marchandé leurs éloges aux organisateurs. Cette fête est extrêmement intéressante dans chacune de ses parties. La section d'horticulture a été particulièrement admirée. C'est la plus splendide collection de fleurs qui se puisse voir. Les sections d'agriculture et d'industrie agricole, très coquettement aménagées au milieu de la végétation luxuriante du Jardin Denis, regorgeaient de visiteurs pour lesquels pompes, norias, pulvérisateurs, charrues et une foule d'instruments, tous plus intéressants les uns que les autres, n'ont cessé de fonctionner pendant toute la journée. La musique municipale a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

**Cannes.** — On annonce, pour après-demain, l'arrivée, en cette ville, de S. A. R. le Prince de Galles.

**Nice.** — Le prince royal de Suède est arrivé à Nice jeudi par le train de luxe de 2 heures. Le grand-duc Nicolas s'était rendu à la gare pour le recevoir. Son Altesse était entourée de plusieurs membres de la colonie russe. Le prince royal de Suède est âgé de 23 à 24 ans, il est descendu à l'hôtel d'Angleterre.

— La commission d'organisation de la fête niçoise, réunie mardi à 3 heures, a décidé que cette fête aurait lieu au square Gambetta et dans ses annexes, les samedi 19 et dimanche 20 avril prochain. (Fête de jour et de nuit.) La commission, voulant donner à cette fête champêtre tout l'éclat désirable en y réunissant tous les éléments d'attraction qu'elle pourra trouver, publiera ultérieurement (par affiche spéciale) le programme détaillé.

**Menton.** — Les régates de Menton ont eu lieu avec deux jours de retard, à cause du mauvais temps. Elles n'en ont pas moins été brillantes, et Monaco y a obtenu quelques succès. En voici les résultats :

PREMIÈRE SÉRIE

Prix du Président de la République

Yachts au-dessus de 10 tonneaux

- 1<sup>er</sup>, *Deerhound*, anglais, à M. Notttoy, de Londres; 800 fr. et un objet d'art.
- 2<sup>me</sup>, *Henriette*, à M. Garaccio, de Nice; 400 fr. et une médaille en argent.

DEUXIÈME SÉRIE

Prix du Yacht-Club de France

Yachts au-dessus de 5 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux

- 1<sup>er</sup>, *Mascotte*, à MM. Sundstron et Maigre, de Marseille; 400 fr. et un objet de précision.
- 2<sup>me</sup>, *Bonita II*, à M. Aguitant, de Marseille; 200 fr. et une médaille en argent.

Prix International de la Méditerranée

Yachts au-dessus de 5 tonneaux

- 1<sup>er</sup>, *Deerhound*, une médaille en vermeil et un objet d'art.
- 2<sup>me</sup>, *Henriette*, une médaille en argent.
- 3<sup>me</sup>, *Mascotte*, une médaille en bronze.

Prix de Monte Carlo

Yachts au-dessus de 3 tonneaux et n'excédant pas 5 tonneaux

- 1<sup>er</sup>, *Rêve*, à M. Beardo, de Nice; 300 fr. et une médaille en vermeil.
- 2<sup>me</sup>, *Myosotis*, 150 fr. et une médaille en argent.

QUATRIÈME SÉRIE

Prix du Conseil Général

Yachts n'excédant pas 3 tonneaux

- 1<sup>er</sup>, *Niké*, à M. Bensa, de Nice; 200 fr. et une médaille en argent.
- 2<sup>me</sup>, *Papillon*, à MM. Roselli et Barral, de Marseille; 100 fr. et une médaille en argent.

Prix de Menton

Course ouverte à tous les Yachts de 5 tonneaux et au-dessous de la 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> série

- 1<sup>er</sup>, *Niké*, un objet de précision et une médaille en vermeil.
- 2<sup>me</sup>, *Rêve*, un objet de précision et une médaille en argent.

CINQUIÈME SÉRIE

Bateaux de service, de pêche et d'amateurs. — Première classe de 5 m. à 8 m. maximum

- 1<sup>er</sup>, *Marianne*, à M. Hérard, de Cannes; 100 fr. — 2<sup>me</sup>, *Hirondelle*, 50 fr. — 3<sup>me</sup>, *Anna*, 30 fr.

SIXIÈME SÉRIE

Deuxième classe de 3 m. 75 à 5 mètres

- 1<sup>er</sup>, *Maria Madre*, à M. Pascal Saccone, de Monaco; 75 fr. — 2<sup>me</sup>, *Gaviotta*, à M. Perchino, de Menton; 40 fr. — 3<sup>me</sup>, *Eclaircur*, 25 fr.

SEPTIÈME SÉRIE

Troisième classe 3 m. 75 et au dessous

- 1<sup>er</sup>, *Sainte-Madeleine*, 50 fr. — 2<sup>me</sup>, *Isabella*, 25 fr. — 3<sup>me</sup>, *Imperméable*, 15 fr.

Prix de Monaco

Canots à vapeur de bossoir (st.-1.)

- 1<sup>er</sup>, *Lelhé*, 200 fr. et une médaille en argent.
- 2<sup>me</sup>, *Janira*, 100 fr. et une médaille en argent.
- 3<sup>me</sup>, *Eros*, 50 fr. et une médaille en bronze.

L'AVIRON

Embarcations armées en pêche et en bornage (6 rameurs)

- 1<sup>er</sup>, *Sainte-Marie-Madeleine*, à M. Vial, de Vintimille; 80 francs.

(4 rameurs)

- 1<sup>er</sup>, *Sparago*, 50 fr. — 2<sup>me</sup>, *Saint-Pierre*, à M. Alban Gastaldi; 30 fr.

EMBARCATIONS QUELCONQUES

(1 rameur)

- 1<sup>er</sup>, *Mon Plaisir*, à M. Bonfiglio, de Menton; 30 fr. — 2<sup>me</sup>, *Concurrent*, 20 fr. — 3<sup>me</sup>, *Mitrestipa*, 15 fr. — 4<sup>me</sup>, *Nicolina*, 10 fr.

YOLÉS DE YACHTS

(6 rameurs, 1 barreur)

- 1<sup>er</sup>, *Janira*, 100 fr. et une médaille en argent.
- 2<sup>me</sup>, *Lelhé*, 50 fr. et une médaille en bronze.

(4 rameurs, 1 barreur)

- 1<sup>er</sup>, *Lelhé*, 100 fr. — 2<sup>me</sup>, *Amethiste*, 50 fr.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Ce ne sera qu'après Pâques que le mouvement mondain aura toute son activité. Paris tend, de plus en plus, à imiter l'Angleterre, à avoir une *saison*, et à l'avoir du 15 avril au 15 juin. Je ne critique pas; je constate. Si j'avais à formuler une opinion, je n'hésiterais pas à reconnaître que cette évolution est rationnelle. La mode, d'accord avec l'hygiène, veut qu'on prolonge le séjour à la campagne, à peu près jusqu'au moment où commencent les déplacements vers les villes d'hiver. C'est à peine si l'on touche barre à Paris avant de prendre le train de luxe pour les plages de la mer d'azur. J'ajouterai qu'un autre courant commence à se manifester, qui devient plus fort chaque année; au lieu de quitter en mars Nice, Monaco, Hyères, Menton, on y demeure jusqu'à la fin d'avril: ce qui est sage, car, à aucune époque de l'année, la température n'est plus douce et plus bienfaisante dans ces contrées privilégiées, tandis qu'elle est encore des plus variables dans le Nord. J'avais prévu cette modification de nos mœurs, et j'y applaudis.

Jusqu'à présent, il faut le reconnaître, on paraît peu disposé à se mettre en frais dans cette fraction de la société parisienne, qu'on appelait autrefois *le faubourg Saint-Honoré*. Le monde orléaniste, par respect pour la situation que la politique vient de faire à un prince jeune et sympathique, semble porter le deuil du plaisir. La captivité du duc d'Orléans est un obstacle aux projets de réunions. Il vient d'être décidé, non seulement dans le faubourg Saint-Honoré, mais encore dans le faubourg Saint-Germain, qu'on ne danserait pas après Pâques.

Peut-être toutefois cette décision n'est-elle pas sans appel: on commencera par des bals d'enfants, on continuera par des bals blancs, on improvisera des sauteries à la suite des matinées et des réceptions du soir.

Pour le moment, c'est la théorie du *moyen-terme* qui est en faveur. C'est ainsi qu'on annonce, pour la semaine de Pâques, des matinées chez la comtesse de Bonvouloir, chez la princesse de Léon, chez la comtesse de Pange, chez la marquise de Tracy, où les grands frères et les grandes sœurs pourront faire quelques tours de danse. Comme bals, dans la même période, on en annonce un chez la comtesse du Passage et un autre chez la baronne Maximilien de Königswarter.

Cette semaine, nos tablettes ne sont pas très remplies. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Lytton, a réuni à déjeuner, dans son hôtel, M<sup>mes</sup> Sarah Bernhardt et Brandès, lady de Grey, Coquelin cadet, Charles Yriarte. Les honneurs de ce déjeuner artistique ont été faits avec beaucoup de bonne grâce par lady Lytton. L'éditeur Georges Charpentier a donné, dans son hôtel de la rue de Grenelle, un brillant dîner auquel assistaient M. et M<sup>me</sup> Emile Zola; M. Yves Guyot, ministre des travaux publics; M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Yves Guyot; MM. Albert Wolff; Jules Lemaitre; H. Bauer; Albert Delpit; Léon Daudet; Abel Hermant; le docteur Robin, etc.

La comtesse de Beaulaincourt a donné un dîner en l'honneur de sa sœur, la duchesse de Talleyrand, fille du maréchal de Castellane, qui est pour quelques jours à Paris.

M. Benjamin Constant a donné, dans son atelier, une fête dont les honneurs ont été faits par M<sup>me</sup> Benjamin Constant, fille de M. Emmanuel Arago, notre ambassadeur à Berne. On a entendu MM. Dumény, de l'Odéon; Mounet-Sully; Coquelin cadet; M<sup>lles</sup> Brandès et Rachel Boyer, de la Comédie-Française. M<sup>me</sup> Yveling Ram-Baud s'est fait applaudir dans l'air d'*Alceste*, de Gluck, et dans les chansons de *Miarka*, de M. Alexandre Georges.

Très belle soirée chez M. Magnin, gouverneur de la Banque de France, vice-président du Sénat. Grand succès pour M<sup>mes</sup> Helmaun, Varamboz, Verheyden, Cousin, Langeron et M<sup>lle</sup> Galitzine. On a beaucoup applaudi une *Conférence sur le bonheur conjugal*, dite par l'auteur, M. de Langeron. Le « clou » de la soirée était une pièce en vers, œuvre de jeunesse d'Alexandre Dumas fils, le *Bijou de la Reine*, interprété par M<sup>lle</sup> du Ménil, de la Comédie-Française, et M. de Langeron.

Charmante soirée artistique chez M. Paul Sédille, dans son hôtel du boulevard Malesherbes. *La Revanche d'Iris*, de M. Paul Ferrier; les *Fourberies de Nérine*, de M. Th. de Banville, très bien jouées par M<sup>lles</sup> Bartet, Kolb et M. Georges Berr, de la Comédie-Française; les *Amours d'un papillon pour une rose*, pantomime de M. Larcher, dont la musique est de M. Francis Thomé. Décors à la lumière électrique de M. Lavastre.

Chez M<sup>me</sup> d'Apletcheff, on a joué une comédie, *Une Date fatale*, interprétée par M<sup>lle</sup> Bailly et M. Gauguet, et un opéra comique, *Pierrot puni*, interprété par M<sup>lles</sup> Buhl et M. Bourgeois. Chez M<sup>me</sup> Dienner, on a entendu M<sup>lle</sup> Sybil Sanderson. Chez M<sup>me</sup> Ciampi-Ritter, on a applaudi M<sup>mes</sup> Madeleine Godard, Alice Lody, M. Laugier, de la Comédie-Française; M. Maton, M. et M<sup>me</sup> Ciampi-Ritter. Chez M. Potier, M<sup>lle</sup> Eames et M. Delmas ont été très applaudis, et on a joué *A la Sainte-Luce*, de Quatrelles, dont les rôles étaient tenus par M<sup>mes</sup> Bartet, Brandès et Kolb.

MM. Ernest Blum et Raoul Toché ont donné, au théâtre du Palais-Royal, une revue de printemps : les *Miettes de l'année*, qui a été très bien accueillie. M<sup>mes</sup> Alice Lavigne et Mathilde. MM. Saint-Germain, Dailly, Milher et Calvin, M<sup>lles</sup> Emma Bonnet et Larive y sont excellents. On a repris, le même jour, le *Roi Candaule*, un acte amusant de MM. Meilhac et Halévy, dont l'interprétation est parfaite, grâce à MM. Daubray et Milher, M<sup>lles</sup> Lavigne et Berny.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

On traite parfois trop légèrement de préjugés sans fondement l'influence attribuée par les cultivateurs aux phases de la lune sur la végétation. Il est certain qu'il n'est pas toujours aisé de trouver une explication rationnelle aux dictons populaires, mais il ne l'est pas moins que ceux-ci ne font la plupart du temps que condenser les résultats d'une longue expérience pratique.

Une observation sagace et attentive peut arriver, contre les apparences, à confirmer ces résultats et à en découvrir la raison secrète. C'est ainsi que des savants autorisés viennent de mesurer expérimentalement l'action exercée par la lumière sur la vie des plantes. L'influence de la lumière solaire est trop évidente à tous les yeux pour avoir jamais été sérieusement mise en question. Mais celle de la lumière réfléchie par la lune est également démontrée aujourd'hui. Il est donc fort admissible que son intensité varie selon que la lune resplendit plus ou moins longtemps après le coucher du soleil, et que son disque est plus ou moins complet. On ne saurait trop engager les horticulteurs à recueillir sur ce point le plus grand nombre possible d'observations.

La construction la plus élevée en Europe sera certainement le refuge que le club alpin d'Italie a décidé, dans sa dernière séance, d'édifier à une altitude de 4,000 mètres sur le versant méridional de la chaîne des Alpes, à la mémoire du prince Amédée. En effet, l'hôpital de Saint-Bernard ne s'élève qu'à 2,472 mètres, et l'observatoire du Pic du Midi à 2,870. Mais il n'en est pas de même en Amérique et en Asie.

Quoique bien déchu de son ancienne splendeur, la ville de Potosi, une des principales de la Colombie, possède encore 30,000 habitants passant leur vie à une altitude de 4,000 mètres. Enfin les chercheurs d'or de Thok-Jalannes, dans le Thibet, dressent chaque hiver environ 6,000 tentes à une altitude de 4,977 mètres, c'est-à-dire 977 mètres plus haut encore que le refuge du prince Amédée.

Il y a eu dix ans le 15 mars, à 5 heures du soir, que les horloges pneumatiques ont fonctionné pour la première fois à Paris. Les premiers abonnés au nouveau système, si ingénieux et si pratique, de la distribution de l'heure, furent les voisins, les gros négociants du quartier Vivienne. Aujourd'hui, dans trois arrondissements seulement, le premier, le deuxième et le neuvième, on compte 9,000 horloges et *cadrans* pneumatiques. Le mot pendule n'est plus de saison. Dans cinq ans, dix arrondissements seront canalisés, et l'usine de distribution de l'heure à tant par jour comptera 30,000 adhérents.

Comme le temps a marché, depuis lors! Les horloges pneumatiques font partie maintenant du décor de Paris, de sa vie quotidienne, et on ne pourrait plus s'en passer; ainsi débutèrent les téléphones, la lumière électrique, etc., sous les auspices inévitables de Sainte Routine. Heureusement que le progrès triomphe de tout!

On télégraphie de New-York, 28 mars : Un cyclone s'est abattu hier dans la vallée de l'Ohio, depuis Cincinnati jusqu'au Caire. Les désastres sont considérables.

A Louisville, trois cents maisons ont été détruites; la gare, enlevée tout d'une pièce par l'ouragan, a été emportée dans le fleuve; quand l'Hôtel-de-Ville s'est écroulé, il s'y tenait une nombreuse réunion. On compte au moins 300 morts.

Le feu s'est déclaré dans beaucoup de maisons, et plusieurs habitants ont été brûlés vifs. Les digues de Greenville, sur le Mississipi, ont été très éprouvées, elles menacent de céder sous la pression des eaux et on craint une nouvelle catastrophe. D'après les rapports reçus des lieux où a sévi le cyclone, il y aurait beaucoup d'autres victimes et les dommages seraient considérables dans beaucoup de petites villes.

Des rapports reçus d'Indianapolis estiment le nombre des morts de la catastrophe à 800 environ.

LES ABEILLES ET LA POSTE

L'administration des postes, se fondant sur les dispositions d'un arrêté de 1885 qui, d'une manière générale, exclut du service postal tous les objets de nature à blesser les agents, à salir ou à détériorer les correspondances, avait interdit jusqu'ici l'admission des boîtes contenant des abeilles vivantes.

Mais depuis quelque temps le commerce des abeilles a pris une si grande extension que pour donner, dans l'intérêt de l'agriculture, toutes les facilités possibles à ces transactions, le ministre du commerce et de l'industrie, de concert avec le ministre de l'agriculture et après une entente intervenue entre la plupart des offices de l'Union postale, a décidé que les abeilles vivantes, expédiées dans des boîtes en bois conditionnées de façon à écarter tout danger pour les agents, seront acceptées désormais par les bureaux de poste de France à l'étranger et soumises au tarif des lettres.

En déblayant les décombres du théâtre de Zurich, récemment incendié, la pioche des ouvriers a rencontré un petit caveau scellé avec des briques. Dans l'intérieur se trouvait un admirable coffret d'ivoire, qui contient trois clous de la vraie croix, si l'on en croit le parchemin qui les accompagne. Cette trouvaille sera déposée au musée de Zurich. On suppose que cette cachette fut jadis pratiquée par les moines qui quittèrent le couvent de Zurich pour ne plus y revenir, à l'époque de la Réforme.

On a découvert, vers la fin de la semaine dernière, dans la propriété de M. Inard, à Nîmes, une sépulture multiple datant des premiers temps de l'époque chrétienne.

Ce sont deux tombes superposées et en forme d'auge contenant chacune deux ou trois corps et entourées elles-mêmes d'ossements appartenant sans doute à des personnes de la même famille.

L'une de ces tombes, celle de dessus, renfermait un grand corps assez bien conservé, reposant sur une couche de terre qui avait recouvert un précédent inhumé; le crâne seul de celui-là avait été posé à côté du plus récent.

Les ossements des enfants qui avaient probablement été déposés entre la première et la deuxième inhumation étaient ramassés au pied.

Sur la tombe, qui a été transportée au musée de la Maison-Carrée, se trouve sculpté le chrisme ou monogramme du Christ, ce qui rend cet objet précieux à cause de la rareté du fait sur les monuments funéraires de la localité.

Le gouvernement des Etats-Unis met en vente un nouveau modèle de timbre-poste. Les nouveaux timbres sont un peu plus petits que les anciens.

La nouvelle série, comme la précédente, comprend des timbres de un, deux, trois, quatre, cinq, six, dix, quinze, trente et quatre-vingt-dix centimes.

Sur chaque modèle différent est reproduit le portrait d'un des grands hommes qui ont illustré l'histoire de la République américaine: Washington, Lincoln, Grant, Garfield, Jefferson, etc.

La première émission est de 44,000,000 de timbres représentant une valeur de 784,323 dollars.

On vient de découvrir près de Podgoritza (Montenegro), à la suite de fouilles entreprises sous les ordres du prince Nikita, d'importants vestiges de la basilique et des murs de la ville de Dioclée, lieu de naissance de l'empereur Dioclétien. On a également mis au jour un grand nombre d'inscriptions intéressantes.

Des expériences très sérieuses viennent d'être faites avec des becs de gaz brûlant dans un air sec, puis dans l'air saturé d'humidité. Elles ont démontré nettement l'affaiblissement du pouvoir éclairant dans cette dernière condition. Cet affaiblissement peut atteindre jusqu'à 11 % lorsque la saturation d'humidité est accompagnée d'une certaine élévation de température.

(Génie Civil)

Un navire américain, le *Wanderer*, a recueilli dernièrement dans l'île absolument déserte de San-Alesandro, près de Vancouver, trois Anglais qui s'y trouvaient depuis le mois d'octobre 1885.

En octobre 1885, ils avaient pris passage à Hadokatt sur un navire japonais, la *Matsuo-Marie*, pour Anomari, lorsqu'en franchissant le détroit d'Issugaru, ils furent assaillis par une tempête qui dura huit jours et les poussa en fin de compte sur l'île Alesandro.

Cinq des hommes de l'équipage se noyèrent et le navire échoua à la côte. On réussit à le renflouer, mais comme il marchait fort mal, les trois anglais refusèrent de suivre les compagnons qui y prirent place et restèrent dans l'île.

Depuis, ils avaient vécu de poissons, d'oiseaux de mer et de fruits.

Le cinquantième anniversaire de l'invention des timbres-poste sera célébré, comme tout se célèbre en Angleterre, par une Exposition. Celle-ci ne durera que huit jours, et consistera en une complète collection de tous les timbres-poste qui ont été en usage, ainsi que de tous les modèles de malles-poste, wagons et autres accessoires postaux datant de plus de cinquante ans.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le

**Mercredi 30 Avril courant**

à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Par jugement en date du vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-dix, le Tribunal Supérieur a déclaré en état de faillite le sieur NATALE POLLO, épiciier, domicilié à Monaco, et a fixé provisoirement audit jour l'ouverture de ladite faillite.

Par le même jugement, l'apposition des scellés au domicile du failli et le dépôt de sa personne dans la maison d'arrêt de cette ville ont été ordonnés; M. SCHAUFFLER, Vice-Président dudit Tribunal, a été nommé Commissaire, et M. Cioco, Syndic provisoire de ladite faillite.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco  
2, rue du Tribunal

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le six mai mil huit cent quatre-vingt-dix, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur.

En deux lots

Deux villas en forme de chalets, sises à Monaco, au quartier de la Rousse, dites : **villa Paul** et **villa Anita**, élevées chacune de deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, avec parterre.

Ensemble les meubles et objets mobiliers les garnissant.

MISES A PRIX

- 1<sup>er</sup> lot, **villa Paul**..... 1,000 francs.
- 2<sup>e</sup> lot, **villa Anita**,..... 1,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> VALENTIN, défenseur poursuivant.

DIOCÈSE DE MONACO

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

A LA CATHÉDRALE

2 avril — MERCREDI-SAINT

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres présidé par M<sup>gr</sup> l'Evêque.

3 avril — JEUDI-SAINT

7 heures du matin. — Communion générale donnée par Sa Grandeur.

9 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale, Bénédiction des Saintes Huiles, procession au Reposoir.

3 heures de l'après-midi. — Cérémonie du Lavement des pieds, suivie de l'Office des Ténèbres.

7 heures et demie du soir. — Procession de la Confrérie de la Miséricorde, de leur chapelle à la Cathédrale, Sermon.

4 avril — VENDREDI-SAINT

9 heures du matin. — Chant de la Passion, adoration de la Croix, procession au Reposoir, messe des *Présanctifiés* par Sa Grandeur.

1 heure de l'après-midi. — Cérémonie des *Trois heures* d'agonie de N.-S. Jésus-Christ présidée par M<sup>gr</sup> l'Evêque, avec discours du R. P. Nègre, S. J. — La maîtrise et l'orchestre exécuteront, avec le concours de M. Degrave, sous la direction de M. F. Bellini, maître de chapelle, les *Sept paroles de Jésus-Christ sur la Croix*, de M. Théodore Dubois. — Bénédiction avec la Relique de la vraie Croix de Notre Seigneur, Office des Ténèbres.

Pendant la cérémonie des *Trois heures*, on fera la quête pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre.

8 heures du soir. — Procession solennelle du Christ mort, de la Chapelle des Pénitents à la Cathédrale, chant du *Stabat Mater*, Sermon.

5 avril — SAMEDI-SAINT

8 heures du matin. — Bénédiction du Feu, chant de l'*Exultet* et des prophéties, bénédiction des Fonts Baptismaux, Grand'Messe Pontificale.

Dimanche 6 avril

SOLENNITÉ DE PAQUES

10 heures du matin. — Grand'Messe solennelle Pontificale. — La maîtrise et l'orchestre, sous la direction de M. F. Bellini, exécuteront la messe du *Sacre*, de Cherubini, à l'issue de laquelle M<sup>gr</sup> l'Evêque donnera la Bénédiction Papale.

Des places seront réservées aux Autorités et aux Fonctionnaires.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres Pontificales, Sermon de clôture de la Station, Salut solennel du Très Saint Sacrement, donné par M<sup>gr</sup> l'Evêque.

On fera la quête à tous les offices du matin et du soir, pour l'œuvre du denier du Saint-Pierre.

DIOCÈSE DE MONACO

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

A L'ÉGLISE SAINT-CHARLES, A MONTE CARLO

3 Avril — Jeudi-Saint

10 heures du matin — Grand'Messe — Procession au Reposoir.

3 heures 1/2 de l'après-midi — Office des Ténèbres.

8 heures du soir — Discours sur la Passion de N. S. Jésus-Christ, par le R. P. Hyacinthe, Récollet, prédicateur de la station.

4 Avril — Vendredi-Saint

9 heures 1/2 du matin — Messe des *Présanctifiés*.

3 heures 1/2 de l'après-midi — Office des Ténèbres.

8 heures du soir — Discours sur N. D. des Sept Douleurs, par le R. P. Hyacinthe.

5 Avril — Samedi-Saint

8 heures 1/2 du matin — Bénédiction du Feu, Chant de l'*Exultet* et des Prophéties, Bénédiction des Fonts Baptismaux, Grand'Messe.

Dimanche 6 Avril — Solennité de Pâques

10 heures du matin — Grand'Messe solennelle — La Maîtrise de la Paroisse exécutera la Messe de MERCADANTE à 3 voix.

3 heures 1/2 de l'après-midi — Vêpres, Sermon et Salut solennel du Très Saint Sacrement.

La famille Tschirret remercie les personnes qui l'ont assistée dans le service célébré à l'occasion de la mort de

Monsieur Alois-François TSCHIRRET

leur fils, et prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire dans de si douloureuses circonstances.

Les familles Gindre et Canis ont l'honneur d'adresser leurs remerciements aux personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur, en assistant aux obsèques de

Monsieur PASCAL GINDRE

Garde d'Artillerie de S. A. S.

et prie celles qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire dans ces douloureuses circonstances.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 24 au 30 mars 1890

MENTON,	yacht à vap., <i>Eros</i> , fr., c. Briant,	passagers.
ID.	yacht à vap. <i>Médina</i> , angl., c. Mulholland,	id.
CANNES,	yacht à vap. <i>Gladwyn</i> , angl., c. Ennew,	id.
ID.	yacht à vap. <i>Sunrise</i> , angl., c. Coope,	id.
MARSEILLE,	b. <i>Elisa</i> , fr., c. Marzet	id.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	sable.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Rousset,	id.
ID.	b. <i>Reine des Anges</i> , fr., c. Conte,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
CANNES,	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Jeune Baptiste</i> , fr., c. Laurent,	id.
ID.	b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.

Départs du 24 au 30 mars 1890

NICE,	yacht à vap., <i>Eros</i> , fr., c. Briant,	passagers.
ID.	yacht à vap. <i>Médina</i> , angl., c. Mulholland,	id.
ID.	yacht à vap. <i>Gladwyn</i> , angl., c. Ennew,	id.
SAINT-TROPEZ,	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	sur lest.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Marceau</i> , fr., c. Musso,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.

A VENDRE, A MONTE CARLO  
HOTEL DES COLONIES

(Immeuble)

S'adresser à M<sup>me</sup> ERHARD, 4, rue de Russie, Nice  
(précédemment 9, rue d'Italie)

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C<sup>ie</sup>

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.  
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condaminé.

ON DÉSIRE ACHETER UNE PETITE MAISON  
OU UN PETIT TERRAIN  
pour bâtir, au quartier des Moulins. — Ecrire K. L. M.  
poste restante, Monaco.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOUILLABAISSE, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

TRANSPORTS A PETITE VITESSE

AVIS

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'Administration supérieure la proposition de modifier comme suit l'article 15 (*Pesage*) des conditions de ses Tarifs généraux de petite vitesse :

RÉDACTION ACTUELLE

ART. 15. — PESAGE. — Il est perçu pour toute marchandise qui, sur la demande de l'expéditeur ou du destinataire, serait soumise à un pesage extraordinaire en dehors de celui que la Compagnie doit faire à ses frais, au départ, pour établir la taxe :

Un droit de 0 fr. 10 c. par fraction indivisible de 100 kilogr. et par chaque pesage supplémentaire.

Lorsque le pesage a lieu au camion ou par wagon complet passé à la bascule, ce droit est de :

0 fr. 30 c. par tonne indivisible, avec un minimum de 1 fr. 50 c. par camion ou par wagon.

Toutefois, les droits ci-dessus ne sont pas perçus si le pesage supplémentaire constate une erreur commise au préjudice de l'expéditeur ou du destinataire.

RÉDACTION PROPOSÉE

ART. 15. — PESAGE. — Il est perçu pour toute marchandise qui, sur la demande de l'expéditeur ou du destinataire, serait soumise à un pesage extraordinaire en dehors de celui que la Compagnie doit faire à ses frais, au départ, pour établir la taxe :

Un droit de 0 fr. 10 c. par fraction indivisible de 100 kilogr. et par chaque pesage supplémentaire.

Lorsque le pesage a lieu par camion ou voiture, ou par wagon complet passé à la bascule, ce droit est de 0 fr. 30 c. par tonne indivisible, avec un minimum de :

0 fr. 50 c. par camion ou voiture.

1 fr. 50 c. par wagon.

Toutefois, les droits ci-dessus ne sont pas perçus si le pesage supplémentaire constate une erreur commise au préjudice de l'expéditeur ou du destinataire.

Vacances de Pâques

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des vacances de Pâques, toutes les gares qui émettent actuellement des billets d'aller et retour, en vertu du tarif spécial (G.V.) n° 4, les délivreront, sans changement de prix, du 1<sup>er</sup> au 14 avril 1890, avec coupons de retour valables jusqu'aux derniers trains de la journée du mercredi 16 avril.

La prolongation ci-dessus s'appliquera également aux billets d'aller et retour P.-L.-M.-Orléans ; P.-L.-M.-Sud de la France ; P.-L.-M.-Départementaux ; P.-L.-M.-St-Victor à Thizy ; P.-L.-M.-Chemins de fer d'intérêt local du Puy-de-Dôme ; P.-L.-M.-Chemins de fer des Bouches-du-Rhône ; P.-L.-M.-Chemins de fer Méridionaux Français et P.-L.-M.-Chemins de fer économiques (Réseau de l'Allier).

Imprimerie de Monaco — 1890

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir								
25	751.5	751.2	751.2	750.2	750.3	11.4	12.2	11.5	11.2	12.2	78	S fort	Couvert, pluie					
26	56.4	59.2	60.2	61.3	63.4	12.2	14.4	15.8	14.6	13.2	60	SO modéré, soir calme.	Couvert, pluie, soir beau					
27	66.9	67.7	67.5	67.3	68.4	13.6	16.2	16.9	16.6	14.6	63	Calme.	Beau					
28	68.6	69.4	68.5	67.4	67.6	14.2	17.6	17.6	16.4	15.2	68	id.	id.					
29	65.9	66.2	65.4	64.6	64.8	13.8	16.2	16.2	15.4	13.8	71	id.	Beau, nuit pluie.					
30	63.9	64.3	63.4	62.6	62.6	12.6	15.2	14.8	14.8	13.7	84	id. S S O	Nuageux, nuit pluie					
31	61.5	61.7	61.4	60.3	60.2	13.2	16.2	16.4	14.2	15.4	70	id.	Nuageux, soir beau					
DATES											25	26	27	28	29	30	31	
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	13.2	16.2	17.2	17.8	16.5	16.4	16.4		Pluie tombée : 22 <sup>mm</sup>							
		Minima	9.5	9.2	12.2	12.5	10.5	10.2	10.5									